

GROUPE  
NOUVEL ELAN  
SOLIDAIRE ET  
ÉCOLOGIQUE

soutenu par  
le Parti Socialiste

BRIGITTE ZINS

Commissions Education/  
Social, Finances, C.C.D.H.

MARYVONNE BOQUET

Commissions Culture,  
Travaux

JEAN-JACQUES  
DULONG

Commissions Culture,  
Urbanisme, C.C.D.H.

MICHEL GORCE

Commissions Finances,  
Urbanisme

ANDRE LUBINEAU

Commissions Education/  
Social, Travaux

*Nous restons  
à votre disposition,  
contactez-nous sur  
notre blog :*

*[perspectivesdourdannaises.net](http://perspectivesdourdannaises.net)*

# Perspectives dourdannaises

[www.perspectivesdourdannaises.net](http://www.perspectivesdourdannaises.net)

DOURDAN ET SA RÉGION

N° 12 — DÉCEMBRE 2011

## HUDOLIA fait des vagues...

**N**otre Centre Aquatique a ouvert ses portes en juin dernier et chacun s'accorde à dire que c'est une **belle réussite**. Nous rappelons que la réalisation de cet équipement était une des conditions émises par Dourdan lors de la création de la Communauté de Communes en 2006 et que le terrain a été **rétrocédé par la commune à la C.C.D.H. pour 1 €** (valeur appréciée par les domaines : 400 000 €).

Toutefois, cet équipement qui devrait profiter au plus grand nombre, notamment aux enfants et aux adolescents, est loin d'être accessible à tous. Les tarifs pratiqués sont **disuasifs pour les familles modestes et/ou nombreuses** puisqu'aucun tarif famille n'a été instauré, ni aucun tarif « ado ». Plutôt que de faire le choix d'en permettre la fréquentation par le plus grand nombre, les élus communautaires ont préféré adjoindre aux activités nautiques des activités relevant des soins du corps : sauna, hammam, salle de fitness, sensées attirer une clientèle « haut de gamme » et donc rapporter plus. Ceci pour diminuer le déficit de fonctionnement attendu pour ce type d'équipement, déficit supporté par tous. L'examen des comptes en fin d'année nous permettra de vérifier si ces choix s'avèrent payants.

Aujourd'hui, c'est une nouvelle étape qui vient d'être franchie puisqu'au dernier Conseil Communautaire, une

délibération permettant l'ouverture d'un salon d'esthétique au sein d'Hudolia a été votée. Cette délibération accorde une **subvention de 42 000 € HT par an** (113 750€ HT pour la durée du contrat) au prestataire pour faire fonctionner ce salon.

Il s'agit là évidemment de l'argent du contribuable à qui l'on fait supporter le **risque d'une activité purement commerciale** et directement concurrentielle aux 6 salons d'esthétiques du centre ville. Le Conseil était très partagé sur le sujet et les **débats très vifs** que nous avons menés ont permis de limiter cette autorisation aux seuls soins du corps. Nous n'avons malheureusement été que **4 sur 42** à nous prononcer contre l'ensemble de cette extension d'activité.

O. Legois, Maire de Dourdan, s'est en effet finalement rangé à l'avis de D. Echaroux en déclarant :

*« ...dans la mesure où l'offre proposée sera complémentaire et limitée, et qu'elle ne concernera pas les soins du visage, elle s'adressera, de fait, quasi-exclusivement à un public nouveau qui ne fréquente pas aujourd'hui les salons d'esthétiques. Loin d'être une concurrence, cela devrait même permettre d'élargir la clientèle des commerçants indépendants en permettant un premier pas vers les soins corporels par une clientèle qui n'aurait pas franchi le pas sinon... »...*

**Les esthéticiennes installées à Dourdan apprécieront !**

## Un nouveau PLU à Dourdan ; pour quoi faire ?

La municipalité, sous la houlette de son adjoint à l'urbanisme, Eric Charron, vient de lancer une **révision du PLU** (Plan Local d'Urbanisme). Il s'agit d'une procédure **lourde, longue** (plusieurs années) et **coûteuse**. Pourquoi faire cela en fin de mandat alors même que les résultats ne seront connus, dans le meilleur des cas, qu'au moment où la prochaine équipe municipale se mettra en place en 2014. Habituellement, les municipalités lancent ce genre d'études **en début de mandat pour mettre en place la politique sur laquelle elles ont été élues**. Mais c'est bien là que le bât blesse : Olivier Legois et sa majorité **hétéroclite** n'ont pas de vision pour Dourdan. La lecture de la délibération engageant cette révision est à cet égard très révélatrice : **nulle part, il n'est indiqué de ligne directrice**, quels services publics sont prévus pour accueillir dans de bonnes conditions les nouveaux habitants, quels types de logements seront autorisés, quels développements pour les zones d'activités, etc....Seules **quelques généralités** sur le développement urbain propres à obtenir des subventions figurent dans le document !

Toutefois, le Conseil Municipal du 17 novembre dernier nous donne des indications de la direction vers laquelle la majorité de droite du conseil et sa composante locale « Europe écologie les verts » se dirige. Ainsi, lors de ce conseil, elle a **refusé d'exonérer totalement** de la Taxe d'Aménagement (ex Taxe Locale d'Équipement), comme elle en avait la possibilité, tous les organismes sociaux bénéficiant de prêts tels que les **PLUS** (prêt locatif à usage social), **PLS** (prêt locatif social) ou encore **PSLA** (prêt social location-accession), ce qui faciliterait la construction de **logements de qualité plus accessibles** pour les jeunes ménages cherchant à se loger sur Dourdan. Grave également leur **refus d'exonérer, même partiellement, les acheteurs bénéficiant d'un Prêt à Taux Zéro**. Les arguments avancés par l'adjoint à l'urbanisme sont édifiants : certains de ces ménages **fraudaient** pour obtenir ce PTZ !!! On croit rêver : il s'agit ni plus ni moins d'une **reprise du discours de Nicolas Sarkozy** à Bordeaux, martelant qu'il faut mieux encadrer l'aide sociale au prétexte que beaucoup des personnes qui bénéficient des prestations seraient des fraudeurs.

Ainsi, **après avoir augmenté les impôts locaux de 20%**, la majorité communale de droite s'attaque maintenant à la taxe d'aménagement. Toutes les personnes qui ont fait construire un pavillon savent bien que cette taxe arrive au plus mauvais moment où généralement toutes les disponibilités financières ont été engagées. Pourtant, cette municipalité a **plus que doublé cette taxe locale depuis 2007** ! Toutes ces décisions ont été possibles grâce au soutien sans faille du **groupe local** « Europe écologie les verts » **mené** par Laurence Bonzani qui ne poursuit que des ambitions personnelles. Non, décidément, ce groupe local n'a **rien de commun**, sinon le nom, avec le parti national prêt à gouverner avec le Parti Socialiste pour la prochaine législature !!

## Petite enfance

D. Echaroux fait le **forcing** pour que soient transférés à la CCDH, au 1<sup>er</sup> juillet 2012, tous les services « petite enfance » de la commune de Dourdan. La crèche familiale et le multi-accueil étant **à saturation**, ce transfert n'est envisageable que si de **nouveaux équipements** sont créés. Ouvrir les services existants à Dourdan à l'ensemble des communes de la CCDH reviendrait à faire **payer aux dourdannais** des services auxquels ils auraient **de moins en moins accès**. Nous rappelons qu'en cas de transfert, les équipements déjà payés sont purement et simplement **donnés à titre gratuit** et, qu'en plus, la commune qui transfère continue à verser, chaque année, à l'intercommunalité qui reçoit l'intégralité des coûts de fonctionnement des services. Nous serons donc **particulièrement vigilants** à ce que ce transfert ne se fasse pas au **détriment** des dourdannais.

### Législatives 2012 : Geneviève Colot

Notre **députée UMP** est sur les rangs des candidats à l'investiture pour une circonscription des français à l'étranger. Soit, **elle craint** une vague rose en juin 2012 qui la priverait de son siège à l'Assemblée Nationale, soit, **elle craint** les repréailles dans les urnes des électeurs des communes concernées (dont Dourdan) par le **déplacement des couloirs aériens**, acté depuis peu par sa collègue ministre, **Nathalie Kosciusko-Morizet** à qui elle n'a pas su ou voulu s'opposer.

Ses chances étant, sommes toutes, très faibles de parvenir à ses fins, nous ne doutons pas qu'elle sollicitera, faute de mieux, **à nouveau** vos suffrages.

Les électeurs de la troisième circonscription apprécieront sûrement de n'être qu'une **variable d'ajustement** des ambitions politiques de Geneviève Colot !

### Législatives 2012 : Laurence Bonzani

Laurence Bonzani, conseillère municipale et régionale « de gauche » mais qui accorde son **soutien inconditionnel** à Olivier Legois, Maire de droite, briguerait, elle aussi, un **poste de député**. Une seule question se pose : osera-t-elle, si elle est élue, conserver le **logement communal** qui lui est concédé pour un **loyer de 340 € mensuels** ? On peut le penser puisque cette situation perdure depuis qu'elle siège au Conseil Régional !

**Dernières nouvelles** : Une grande enseigne de fast-food serait en pourparlers avec la commune pour acheter le terrain communal contigu aux ateliers municipaux et à la salle des fêtes (zone de la Gaudrée) et y installer un restaurant. Voilà qui va arranger le commerce de bouche local du centre ville... Mais, là encore, notre Maire pourra toujours prétendre que la concurrence est bénéfique...

**Groupe Nouvel Elan Solidaire et Ecologique**  
[www.perspectivesdourdannaises.net](http://www.perspectivesdourdannaises.net)